



Hudson

228

DA10

Projet de modernisation des débarcadères de la
traverse d'Oka

Oka

6211-04-037

Bureau du greffier: (450) 458-5348
Télécopieur: (450) 458-4922

Le 4 août 2004

Monsieur Claude Desjardins
Président
Traverse d'Oka Inc.
158, Main Road
Hudson (Québec) J0P 1H0

Objet : Traverse d'Oka-Hudson
Circulation

Cher Monsieur,

Il a été porté à notre attention qu'à certains moments il y a congestion de la circulation automobile sur la rue Main. Cette congestion est le résultat du refoulement des voitures qui attendent l'embarquement.

La libre circulation automobile dans les environs d'un établissement commercial est assurée en exigeant les espaces de stationnement suffisants. Dans le cas de votre entreprise, il serait inconcevable d'exiger suffisamment de stationnement pour assurer une circulation adéquate en tout temps. La même situation se produit, à titre d'exemple, au Marché aux puces Finnegan's et à l'auberge Willow Inn.

Il a été décrété, par règlement, qu'il est de la responsabilité du propriétaire d'assurer une circulation adéquate à l'entrée et sortie sur la rue Main.

Compte tenu que la congestion est régulière, tout comme celle du Marché aux puces Finnegan's, les Services publiques, tel que police et patrouille, ne doivent pas être tenus d'assurer la libre circulation. Nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires pour assurer une circulation adéquate sur la rue Main.

La libre circulation automobile sur les chemins publics est impérative pour des raisons, principalement, de sécurité en assurant un accès facile aux services d'ambulance, incendie, police etc.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur Desjardins, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Greffier

Louise L. Villandré, o.m.a.



Hudson

481 Main, C.P. 550
Hudson, (Québec) J0P 1H0
Bureau du greffier: (450) 458-5348
Télécopieur: (450) 458-4922

Le 16 septembre 2004

Monsieur Claude Desjardins
Président
Traverse d'Oka Inc.
158, Main Road
Hudson (Québec) J0P 1H0

Objet : Traverse d'Oka-Hudson
Circulation

Cher Monsieur,

La présente fait suite à ma lettre datée le 4 août 2004 ainsi qu'à notre conversation téléphonique de ce matin, le 16 septembre.

La lettre du 4 août avait l'objectif d'assurer la libre circulation automobile sur les chemins publics adjacent à votre entreprise, principalement, pour des raisons de sécurité en assurant un accès facile aux services d'ambulance, incendie, police etc.

Lors de notre conversation vous avez fait remarquer que votre entreprise fait partie du circuit routier de la Province de Québec. Des mesures prises dans notre Ville devront nécessairement être appliquées dans la Ville d'Oka ce qui prend une toute autre envergure.

Il est noté que le refoulement est périodique et de très courte durée. De plus, je retiens que l'achalandage n'obstrue pas la libre circulation à part lors du débarquement qui est d'une très courte durée.

À la lumière de ce qui est pré-cité, Monsieur Desjardins veuillez ne pas tenir compte de la lettre du 4 août et je vous remercie de votre compréhension.

Je vous prie d'accepter mes excuses pour tout inconvenient causé et vous offre mes salutations les plus distinguées.

Le Greffier

Louise D. Villandré, o.m.a.



Hudson

523 A Main, C.P. 179
Hudson, (Québec) J0P 1H0
Service des Incendies / Fire Department: (450) 458-4011
Télécopieur / Fax: (450) 458-7747

Le 12 juillet 2005

Monsieur Claude Desjardins
Traverse Oka Inc.
158 Main
Hudson (Québec) J0P 1H0

Monsieur,

Cette lettre concerne la congestion de véhicules aux intersections de Main, Bellevue et Sanderson. Je reconnais que cette situation représente une condition profitable pour votre entreprise de traversier, mais n'est aucunement acceptable en ce qui a trait à la sécurité du public dans les domaines médical et incendie.

Je crois alors que la rectification de ce problème devient votre responsabilité et ce, dans un délai rapproché.

Dans l'attente d'une réponse positive dès que possible à ce sujet, veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Peter J. Milot
Chef

PJM/hl

c.c. Monsieur Yvon Marcoux, Ministre de la Justice et Député de Vaudreuil
Monsieur Bernard Caron, ing., Directeur, Direction de l'Ouest de la Montérégie
Madame le maire, Elizabeth Corker, ville d'Hudson